

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

CNNII : les réformes ou le naufrage

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

DEPUIS le 1er août 2023, une partie des agents de la Compagnie nationale de navigation intérieure et internationale (CNNII) à Libreville, a déclenché une grève pour revendiquer le paiement, légitime sur le fond, de 17 échéances de salaires accumulées depuis 2019. Société anonyme appartenant à l'État, l'entreprise maritime est, à la suite de sa devancière la Compagnie nationale de navigation intérieure (CNI) dissoute depuis 2013, confrontée à des difficultés qui menacent sa viabilité et sa compétitivité. Parmi celles-ci, figure l'absence d'équipements logistiques et navals qui lui appartiennent, les pertes financières accumulées et l'incapacité à couvrir les charges salariales en raison d'un sur-effectif en personnel. "Le bon fonctionnement des entreprises du secteur du transport maritime exige des infrastruc-

tures modernes et des équipements adéquats. S'agissant de la CNNII, les quais de chargement sont dégradés, les engins de maintenance sont défectueux, et la flotte de navires est obsolète et à l'arrêt. Pour son exploitation maritime, la compagnie est dépendante de la location du navire "Le Céleste" dont les coûts locatifs sont du reste prohibitifs", s'insurge un haut dirigeant de l'entreprise. Selon lui, cette situation nuit considérablement à son efficacité opérationnelle. Ainsi, pour garantir la pérennité de sa mission, la mise en œuvre des réformes profondes doit-elle être accélérée par l'ensemble des parties prenantes. "Depuis sa création, la CNNII accumule des pertes financières. Les coûts d'exploitation élevés, la perte de parts de marché, la faiblesse de l'investissement dans les équipements logistiques et navals ont eu un impact négatif sur les revenus de l'entreprise qui ne parvient plus à suppor-



Photo: AEE

Pour sa survie, la CNNI est dans l'obligation d'engager des réformes d'ampleur.

ter ses charges et qui accumule de ce fait des pertes financières chroniques qui mettent en péril sa viabilité économique", prévient-il. Avant d'ajouter : "Le nombre

d'employés dépasse largement les besoins réels de l'entreprise, entraînant une charge financière insoutenable. Les coûts liés aux salaires pèsent lourdement sur les finances déjà précaires de la

compagnie. Le redéploiement des effectifs devrait de ce fait constituer un impératif pour garantir la stabilité financière et la pérennité de cette activité d'intérêt collectif".

Le clin d'œil de *Lybek*



Entretien des routes en terre : une avancée significative

G.R.M
Libreville/Gabon

IL y a presque trois mois, le gouvernement lançait les travaux d'entretien des routes non revêtues. Voulant se faire une idée précise de leur évolution, une mission du ministère des Infrastructures vient de faire le tour des chantiers des provinces de l'Estuaire et du Woleu-Ntem. Conduite par Pierre-Matthieu Obame Étoughe, secrétaire général du département ministériel précité, la délégation a pu se satisfaire de l'exécution par la Socoba-EDTPL des travaux de la route Ntoum-Cocobeach (83 km) subdivisée en deux lots. "En ce moment, nous avons deux équipes qui travaillent en simultané dans les deux lots pour pouvoir respecter les délais de huit mois de travaux. En termes de niveau d'avancement, nous sommes à 33 % sur le premier lot et à 35 % sur le deuxième", a assuré Jules Okouyi, le conduc-



Photo: GRM

Les travaux des routes en latérite progressent.

teur des Travaux Socoba-EDTPL. Le niveau de circulation est également satisfaisant sur le tronçon Kougouleu-Medouneu. Notamment sur le lot (PK 80-PK 120) confié à la société Colas-Gabon, des travaux qui connaissent une avancée significative avec un rechargement en latérite déjà effectué sur 18 km. L'enthousiasme de la délégation du ministère des Travaux publics a été douché sur les axes Sam-Mitzic (54 km) et Sam-Bibasse (84 km) dans la province

du Woleu-Ntem, où un certain nombre d'insuffisances ont été relevées. Pierre-Matthieu Obame Étoughe a ainsi instruit l'entreprise adjudicataire de corriger les imperfections observées. Cette mission instruite par le ministre Toussaint Nkouma Emane visait donc à évaluer le niveau d'exécution des travaux de réhabilitation des routes en terre. Le gouvernement entend accélérer tous les chantiers pour améliorer le niveau de service des voies en question.